

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 18 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mmes Lise-Marie FLUCK- Henriette LYONNET-Fiona TEISSONNIERE

Mrs Francis MAURIN-José-Marie CARNEO- Philippe MANOEL

ABSENTS EXCUSES : Mme Ysaline LEGRAND- Dominique SWINNEN-Mrs Serge BARTHELEMY-  
Jean-Noël ROLAND- Raymond SICH

PROCURATION : Mme Dominique SWINNEN à José-Marie CARNEO

Mr Serge BARTHELEMY à Lise-Marie FLUCK

Mr Jean-Noël ROLAND à Henriette LYONNET

Mr Raymond SICH à Francis MAURIN

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes FLUCK Lise-Marie-LYONNET Henriette

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération, à savoir :  
« avenant n° 1 travaux d'aménagement du cimetière du jeux de boules »

Le Conseil donne son accord.

### **1-MARCHE VILLAGE DE CARACTERE- lot n° 1 voirie/réseaux divers-génie civil**

#### **Lot n° 2 aménagement paysager – lot n°3 mobilier bois.**

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en date du 13 juin 2019, un avis d'appel à la concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée a été mis en ligne via la plateforme de dématérialisation « marchéspublics.gard.fr » et l'annonce sur le journal Le Réveil du Midi » Dix entreprises ont retiré le dossier mais aucune n'a répondu en date du 18 juillet ,jour de remise des offres.

Conformément au code des marchés publics et devant une telle situation , il y a eu lieu d'engager une procédure dans le cadre des marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalable de contacter plusieurs candidats potentiels.

Trois entreprises ont répondu une pour chaque lot cité en objet, et après négociation nous avons pu obtenir une offre correspondant, au budget alloué validé par notre Maître d'œuvre, et notamment au montant subventionnable prévu pour l'octroi des aides .

**Lot n° 1** Claude LEGRAND 254 168, 40 € TTC

**Lot n° 2** ECOSYLVA 43 392, 60 € TTC

**Lot n° 3** Conception mobilier sculpture atelier David STEINFELD 24 000 € TTC

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les différentes propositions , donne pouvoir à Mr le Maire de signer lesdits marchés et toutes les pièces s'y afférant.

### **2-CREDITS SUPPLEMENTAIRES M49 Participation à l'assainissement collectif**

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants , sur le Budget de l'exercice 2019

#### **Comptes Dépenses :**

Chapitre 011 article 61523 voies et réseaux 2 000 €

Chapitre 011 article 6281 concours divers ( cotisations) 6 000 €

**Total 8 000 € 165**

**Comptes Recettes :**

Chapitre 75 article 7588 autres produits divers de gestion courante	8 000 €
<b>Total</b>	<b>8 000 €</b>

**3-CREDITS SUPPLEMENTAIRES FCTVA Village de Caractère**

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2019

**Comptes Dépenses :**

Chapitre 23 article 231 opération 14 immobilisations corporelles en cours	57 000 €
<b>Total</b>	<b>57 000 €</b>

**Comptes Recettes :**

Chapitre 10 article 10222 opération 14 FCTVA	57 000 €
<b>Total</b>	<b>57 000 €</b>

**4-VIREMENTS DE CREDITS Traversée du Village à bâtiments communaux**

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019

**Crédits à ouvrir :**

Chapitre 23 article 231 immobilisation corporelles en cours	3 800 €
<b>Total</b>	<b>3 800 €</b>

**Crédits à réduire :**

Chapitre 23 article 231 opération 18 immobilisations corporelles en cours	- 3 800 €
<b>Total</b>	<b>-3 800 €</b>

**5-INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER POUR L'ANNEE 2019**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal, le décompte de l'indemnité de conseil du Trésorier d'Anduze, Mr FRITISSE Pascal, en indique le mode de calcul.

L'indemnité s'élève à 445,95 €

Où ces explications, après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- procède au vote : 10 voix pour, 1 contre
- alloue à Mr FRITISSE Pascal ladite indemnité

**6-AVENANT N° 1 - Travaux d'aménagement du cimetière et jeux de boules**

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un avenant n° 1 concernant les travaux cités en objet, soit la somme de 8 232 66 € correspondante à 12,94 % du marché.

Le montant initial du marché attribué à Claude LEGRAND s'élevait à 63 603,18 € TTC

A noter que l'ensemble de cet investissement était estimé par le Maître d'oeuvre à 75 866,40 € TTC et que la totalité du marché est en dessous de cette estimation soit 73 131,84 € TTC.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cet avenant n° 1, donne pouvoir à Mr le Maire pour le signer ainsi que toutes les pièces s'y afférant.

**POINT SUR LES TRAVAUX**

Mr le Maire fait le point sur les travaux, à savoir :

### REHABILITATION DU BASSIN DE LES PLANTIERS – U.V. FAVEYROLLES

Pour le bassin cité en objet la procédure de consultation des entreprises a été lancée.

Le changement des UV à Faveyrolles a donné lieu à la signature de devis, soit le montant de 17 516, 40 € TTC en faveur de l'entreprise CANONGE-BAILLEZ. Cet investissement est financé à 70 % par l'ETAT et 10 % par le CONSEIL DEPARTEMENTAL.

### STATION D'EPURATION DE LES PLANTIERS

Nous avons été contraints de changer une pompe de relevage soit 2 656, 78 €.

### TRAITEMENT ARSENIC –MONTEILS

Compte-tenu des résultats d'analyse d'arsenic dépassant le taux des normes en vigueur, il a été indispensable de remplacer les éléments filtrants, soit un montant de 9090 € TTC.

Afin de récupérer la FCTVA , ces travaux ont été imputés en Investissement.

### MAISON BERTRAND

La première phase des travaux , notamment l'isolation est terminée, par l'entreprise Laurent SAUVIER, soit un montant de 8306,76 € . L'entreprise ANDRE devra intervenir pour la mise en place des radiateurs de chauffage, et CITYBAT en ce qui concerne la mise en place des interrupteurs électriques.

### TRAVAUX EHPA « Les Jardins »

Dans le cadre de la mise aux normes « accessibilité handicapés » de l'aménagement d'un vestiaire , d'une douche pour le personnel ainsi que des travaux pour l'installation d'un monte-personnes et d'un monte-charges, des subventions ont été allouées par l'ETAT 35 000 € et le CONSEIL DEPARTEMENTAL 35 928 €.

### SMEG

Des travaux sont en cours sur la Commune concernant le changement de l'éclairage public par des « leeds », en lieu et place des lampes existantes. Cet investissement est pris en charge par le S.M.E.G. , il nous permettra de faire des économies d'énergie non négligeables. A noter que l'intensité d'éclairage sera réduite à hauteur de 80 % de 23 heures à 6 heures du matin.

### CACHE-CONTAINERS

Soucieux d'installer des cache-containers en harmonie avec ceux existants dans le Bourg-Centre, il a été décidé de passer commande à la Société ABRIPUS .

### COMMUNAUTE DE COMMUNES –C.A.C. « terres solidaires » - C.T.E

Dans le cadre d'un contrat de transition énergétique (C.T.E.) une aide peut être apportée pour des projets d'intérêt économiques et touristiques en faveur des territoires ruraux.

Des financements pourront être obtenus au niveau de l'ETAT, CONSEIL REGIONAL, CONSEIL DEPARTEMENTAL et l'ADEM.

### SUBVENTIONS

En ce qui concerne la sécurisation de l'école, l'isolation des appartements sociaux ( Maison Bertrand et appartement situé au-dessus du bar 2<sup>ème</sup> étage) une subvention d'un montant de 9 368, 19 € a été allouée par le CONSEIL REGIONAL.

## INTERVENTION

Mme Fiona TEISSONNIERE souhaiterait que lors d'un décès d'un administratif de la Commune , la mairie ait la possibilité d'informer la population, par un panneau d'information.

Le nécessaire va être engagé afin de prévoir l'achat d' un panneau prévu à cet effet.

---

## 61<sup>ème</sup> CRITERIUM DES CEVENNES

En prévision du passage de ce 61<sup>ème</sup> critérium, chaînes et cadenas ont été mis en place sur les routes communales conformément à ce qui se fait en pratique depuis des années.

FIN DE SEANCE à 19 HEURES 25

1-marché village de caractère	2019-052
2-Crédits supplémentaires M 49	2019-053
3-Crédits supplémentaires FCTVA	2019-054
4-virement de crédits trav ; village à Bat.cx	2019-055
5-indemnité de conseil trésorier	2019-056

F. MAURIN

Y. LEGRAND

L.M.FLUCK

J.M. CARNEO

S. BARTHELEMY

H. LYONNET

P. MANOEL

J.N. ROLAND

R. SICHI

D. SWINNEN

F. TEISSONNIERE